



21 rue Béranger
75003 PARIS

INFORMATIONS A DESTINATION DES
Membres du Bureau National
Secrétaires Académiques et Départementaux
Commissaires Paritaires Nationaux

Paris, le 10 janvier 2005

LE SNPDEN DANS L'ACTION CONTRE LA BAISSSE DU POUVOIR D'ACHAT ET LE DEMANTELEMENT DU SERVICE PUBLIC

Alors que le pouvoir d'achat des fonctionnaires sur la période 2000-2004 est à la baisse (le point d'indice a perdu plus de 5% selon l'INSEE), le ministre de la fonction publique, Renaud Dutreil, affiche son arrogance et son mépris des fonctionnaires, actifs et retraités, en rejetant de manière brutale et scandaleuse toute véritable avancée sous prétexte de « la rémunération moyenne des personnels en place », référence inacceptable qui nie les évolutions de carrière, mais aussi les réformes catégorielles.

Par exemple, ce n'est pas parce que, sous l'action du SNPDEN, les personnels de direction ont pu obtenir des avancées statutaires en décembre 2001 et de nouveau en 2004, que toute autre avancée salariale doit être bloquée pour eux, mais aussi pour l'ensemble des autres fonctionnaires.

L'inquiétude porte également sur le projet de réforme de la fonction publique parce qu'il risque de remettre en cause tout principe d'évolution de carrière, au profit seulement du contrat et de l'emploi occupé. Nous ne sommes pas hostiles à une réforme de la fonction publique qui doit faire face à des missions de l'Etat nouvelles et redéfinies, mais le projet non concerté de transformer 900 corps de la fonction publique en 28 cadres statutaires modifierait profondément les conditions de recrutement, d'avancement, de promotion et de mobilité.

Enfin, nous assistons à une réduction draconienne des effectifs de la fonction publique : la volonté, non encore appliquée mais rappelée par Renaud Dutreil, est toujours de ne remplacer qu'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. L'objectif n'est pas une organisation plus rationnelle de l'Etat, mais d'en restreindre le rôle au détriment de la cohésion sociale et territoriale que permettent les services publics. Pour le gouvernement, le but reste celui de diminuer les dépenses de l'Etat, mais surtout donner des gages idéologiques à une majorité de plus en plus libérale.

En ce qui concerne l'Education nationale, la prochaine rentrée s'annonce mal. La baisse démographique qui affecte les collèges et les lycées sert de prétexte à une baisse considérable des moyens qui leurs sont alloués : le reflux des moyens est de moitié supérieur à celui des effectifs. 5500 emplois d'enseignants seront supprimés dans le second degré, 6000 aides éducateurs dont les contrats arrivent à échéance seront remplacés par seulement 800 postes pour l'insertion des élèves handicapés ; 600 emplois administratifs seront supprimés et enfin le remplacement des CES-CEC par des contrats d'accompagnement à l'emploi prévus par la nouvelle loi de cohésion sociale tarde à se concrétiser au moment où nous devons gérer le transfert des personnels TOS vers les collectivités territoriales.

Dans le projet de loi d'orientation pour l'Ecole, la programmation pluriannuelle des recrutements n'apparaît pas, alors que c'était un engagement du Premier ministre et le rapport annexé n'évoque à ce sujet ni les personnels de direction ni les personnels administratifs.

POUR TOUTES CES RAISONS LE SNPDEN APPELLE LES PERSONNELS DE DIRECTION A S'ASSOCIER A LA GREVE NATIONALE DU 20 JANVIER. DANS CHAQUE ACADEMIE IL SERA LE PREMIER DEFENSEUR DU SERVICE PUBLIC : LA REDUCTION DE MANIERE DRASTIQUE DES MOYENS DES ETABLISSEMENTS NE POURRA QUE METTRE EN PERIL LEUR BON FONCTIONNEMENT.